

notre cause. L'effort des nations comprises dans l'Empire Britannique est encore irréductible, et continuera de l'être jusqu'à la fin. La détermination de toutes les nations alliées et surtout de la puissante République, notre voisine et parente, dont l'immense pouvoir et les ressources illimitées commencent maintenant à se faire sentir pour hâter le dénouement, est également sincère et résolue.

Je recommande vos travaux à la direction divine, plein de confiance qu'ils seront dignes des fins suprêmes vers lesquelles tend notre effort national.

Le très honorable sir ROBERT BORDEN (premier ministre): Je propose que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération dès aujourd'hui. Je ferai remarquer au très honorable chef de l'opposition qu'il vaudrait peut-être mieux entendre maintenant les deux discours qui doivent être prononcés en faveur du vote de l'adresse, puis ajourner le débat et continuer demain. Comme Son Excellence ne fait que de prononcer son discours, je suis d'avis que le débat ne devrait pas se poursuivre aujourd'hui à moins que la députation ne pense autrement. Pour moi, je trouve qu'il serait préférable de l'ajourner à demain.

(La motion est adoptée.)

Sur motion de sir Robert Borden, il est décidé que l'ordre relatif à la mise à l'étude de la motion demandant qu'une adresse soit votée en réponse au discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général au commencement de la session, ait priorité sur toutes autres mesures, sauf la présentation des bills, jusqu'à la fin du débat.

DISCUSSION SUR LE DISCOURS DU TRONE.

La Chambre passe à la discussion sur le discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la session.

M. HERBERT M. MOWAT (Parkdale): Monsieur l'Orateur, je propose qu'il soit présenté à Son Excellence le Gouverneur général une adresse lui offrant les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours dont il lui a plu de faire lecture aux deux Chambres qui composent ce Parlement. Grâce à l'estime de plus en plus profonde des Canadiens pour Son Excellence le duc de Devonshire, chacun de ses discours constitue maintenant, à leurs yeux, l'expression de sa pensée propre, lors même qu'il a pu avoir l'aide d'autrui pour en fixer les détails. Depuis bientôt deux ans qu'il est ici, il n'a cessé de provoquer l'admiration de tous par ses déclarations publiques, sa philanthropie, ses vertus domestiques et son attachement au devoir.

Notre Gouverneur général fait honneur aux traditions de sa famille, la famille Cavendish, qui, depuis une lointaine époque, fournit à l'Etat d'illustres serviteurs. Qu'il me soit permis, M. l'Orateur, de faire ici une digression pour vous féliciter, du moins au nom des nouveaux députés, de votre réélection au poste de président de la Chambre des communes et vous dire que nous approuvons les éloges qui vous furent décernés, ce matin, par le premier ministre et le chef de l'opposition.

Cette première session de la treizième législature du Canada, s'ouvre dans des circonstances exceptionnelles—circonstances heureuses, puisqu'elles ont fourni au peuple l'occasion de nous confier un nouveau mandat, qui fait disparaître de nombreux obstacles auxquels se heurtait un cabinet de guerre, mais aussi, circonstances regrettables en ce que, pour obtenir ce verdict populaire, quelques-uns d'entre nous ont dû faire le sacrifice temporaire de leur allégeance politique dans le conflit d'opinions concernant les exigences de notre participation à la guerre.

Les hommes de caractère tiennent fortement à leurs vœux et il s'est produit des contre-courants de l'opinion qui ont abouti à des défections. Le Gouvernement précédent et le Gouvernement actuel étaient d'avis que les circonstances exigeaient l'enrôlement obligatoire des jeunes Canadiens. Leurs adversaires disaient: "Vous allez trop vite; vous vous écarterez des traditions; nous servons volontairement et vous obtiendrez de meilleurs résultats en faisant de nouveau appel aux bonnes volontés; nous demandons que le pays soit invité à se prononcer sur ce point; nous professons, en temps de paix, des principes immuables dont nous ne devons pas nous écarter en temps de guerre et un de ces principes c'est notre aversion pour la contrainte."

D'autres opposaient des arguments moins bien inspirés et moins acceptables et disaient: "Nous avons assez fait. Personne n'était autorisé à offrir une contribution de 500,000 hommes. La guerre se fait à 3,000 milles d'ici. Que nos voisins, les Américains fassent maintenant leur part." Le parti ministériel jugeait tous ces raisonnements insuffisants. Nous sommes entrés, disait-il, dans cette guerre pour défendre la cause de la liberté et de la civilisation qui était menacée et aussi parce que nous faisons partie de l'empire britannique. Le temps du volontariat est passé. Nous sommes tenus en honneur de secourir ceux qui sont allés combattre pour nous et dont les rangs sont décimés. La guerre